



NOTE AUX PARENTS DEMI PENSION

La Principale Odile PIERRE-CHARLES

> Téléphone 05.96.57.79.96

Fax 05.96.57.97.59

Mel Ce.9720021r @acmartinique.fr

Espace Emile Maurice 97212 SAINT JOSEPH

> Dossier suivi par : NINO Nathalie Adjoint gestionnaire 0596573025

La rentrée scolaire 2021-2022 se met en place dans un contexte particulier, où les règles sanitaires impactent fortement le fonctionnement.

La demi-pension débutera à compter du lundi 04 octobre 2021.

Vous devrez effectuer le choix des jours de demi-pension au plus tard le *mardi 28* septembre pour les élèves de 6ieme, 5ieme et 3^{ieme}; et le <u>jeudi 30 septembre au plus tard pour les élèves de 4^{ième}</u>. Le document remis aux élèves sera rendu à la gestion – bureau 2. Le retour de ce document nous permettra de vous préciser le montant de la demi-pension pour le trimestre.

Pour les élèves de 3^{ième} et de 4ieme accueillis en demi jauge, la régularisation des repas non consommés se fera dès que ces classes reviendront sur un emploi du temps intégral.

Les badges seront remis aux élèves de 6ieme et aux nouveaux élèves. Cependant les anciens élèves qui ne sont plus en possession de leur carte de demi-pension devront s'acquitter d'un montant de 11€ correspondant au renouvellement de la carte. Une photo d'identité est obligatoire. Les élèves ne pourront pas avoir accès à la demi-pension sans ce badge à compter du 11 octobre 2021.

Le paiement de la demi-pension se fera comme suit :

- Nouveauté : <u>le paiement en ligne</u> sera effectif pour cette rentrée. Le lien cidessous vous permettra de créer votre compte à compter de la mi-octobre : http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1354
 (la procédure sera disponible sur Pronote et sur le site du collège).
- Le <u>paiement par chèque</u> (dépôt du chèque dans la boite aux lettres au service de gestion avec au dos nom-prénom-classe et n°de badge)
- Le paiement en espèce le lundi 18 et mardi 19 octobre de 7h15 à 11heures.

Cordialement,

p/o La Principale L'Adjoint-gestion naire Nathalie NHMO coll 1819